

**DATE DE CONVOCATION**

25/09/2023

**DATE D’AFFICHAGE**

25/09/2023

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE</b>
<b>27</b>
<b>PRÉSENTS</b>
<b>19</b>
<b>VOTANTS</b>
<b>24</b>

L’an deux mille vingt-trois, le **lundi 2 octobre**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

**Étaient présents**

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Louis BOISSÉE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, Mme Patricia FREIDOZ, M. Christophe BISSEY, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, Mme Edith LE ROUX, Mme Naïma ANNOUCHE, M. Frédéric LACOUR, Mme Isabelle PIERRE, M. Nicolas RICHTER, M. Bertrand VERSTRAETE.

**Absents excusés**

M. Jean-Pierre ISABEL donne pouvoir à M. Jean-Louis BOISSÉE  
Mme Sophie MOBASHER donne pouvoir à Damien de WINTER  
Mme Sara ROUZIÈRE donne pouvoir à Mme Magali LE BLAIS  
Mme Marie-France LEBON donne pouvoir à Mme Catherine SIBBILLE  
M. Didier HERGAS donne pouvoir à Mme Monique BOBLIN  
Mme Agathe PETRIGNANI  
M. Bernard LELAIZANT  
M. Abdellah FAWZI

**Secrétaire de séance** : M. Bruno LECŒUR

---

**Délibération n° 23.10.02/31**

**Objet / Actualisation des tarifs de location des salles communales**

---

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet des tarifs 2024 concernant les locations et/ou mises à disposition des différentes salles communales.

Il précise que suite à un réaménagement de la salle communale Jacques Duclos, les nouveaux tarifs se rapportent à la location de toute la salle et la cuisine. Ils comprennent également la vaisselle.

Par ailleurs, il indique que les salles doivent être rendues dans l'état de propreté et rangement tel que précisé dans l'état des lieux. A défaut, une facturation "ménage" sera appliquée et les dispositions du règlement intérieur des salles communales, délibéré ci-avant, seront mobilisables.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;**

**ADOpte** les nouveaux tarifs repris ci-après et applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 :

LOCATION DES SALLES ET / OU VAISSELLE - TARIFS 2024	
LOCATION salle Pablo Neruda / Gibervillais (240 personnes)	
Salle	580,00 €
Cuisine	
Vaisselle	
Cautions	525,00 €
LOCATION salle Pablo Neruda / Hors commune (240 personnes)	
Salle	840,00 €
Cuisine	
Vaisselle	
Cautions	525,00 €
MISE A DISPOSITION salle Pablo Neruda (240 personnes)	
MAD synd, asso / 48h (vendredi soir - samedi - dimanche)	160,00 €
MAD synd, asso / 24h (du lundi au jeudi)	80,00 €
MAD entreprise gibervillaise	180,00 €
MAD entreprise extérieure	360,00 €
Cautions	525,00 €
Forfait "casse vaisselle"	20,00 €
LOCATION salle Jacques Duclos + vaisselle / Gibervillais (100 personnes)	
Location privée, synd, asso	290,00 €
Location entreprise	330,00 €
Cautions	525,00 €
LOCATION salle Jacques Duclos + vaisselle / Hors commune (100 personnes)	
Location privée, synd, asso	420,00 €
Location entreprise	460,00 €
Cautions	525,00 €
MISE A DISPOSITION salle Jacques Duclos (100 personnes)	
MAD synd, asso / 48h (vendredi soir - samedi - dimanche)	120,00 €
MAD synd, asso / 24h (du lundi au jeudi)	60,00 €
Cautions	525,00 €
Forfait "casse vaisselle"	20,00 €
LOCATION salle Camille Claudel / Giberville (40 personnes)	
Location privée, synd, asso	95,00 €
Location entreprise	140,00 €
Cautions	315,00 €
LOCATION salle Camille Claudel / Hors commune (40 personnes)	
Location privée, synd, asso	130,00 €
Location entreprise	180,00 €
Cautions	315,00 €
FACTURATION MENAGE (en cas de manquements aux dispositions du RI des salles communales)	
Salle Pablo Neruda	150,00 €
Salle Jacques Duclos	105,00 €
Salle Camille Claudel	105,00 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,  
Bruno LECŒUR



Le Maire,  
Damien de WINTER




Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-211403019-20231002-34-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/10/2023